

La lettre du ministre, où il est dit que «si le climat financier venait à s'améliorer, le règlement en question serait remis en vigueur», semble étayer la motion dont la Chambre est saisie. Mais le secrétaire parlementaire n'a pas dit si le ministre était en faveur de ce genre de programme. Monsieur l'Orateur, un tel programme stimulerait l'économie et réduirait le chômage dans certaines régions du pays. Il est établi que les pêcheurs ne peuvent se payer le luxe d'avoir des installations frigorifiques satisfaisantes. Souvent, quand les pêcheurs rentrent au port, les acheteurs ne peuvent tout prendre leur poisson. Par conséquent, le pêcheur doit ou jeter son excédent de poisson ou s'efforcer de trouver un autre acheteur ou encore un endroit où l'entreposer. Des installations frigorifiques appropriées seraient la solution au problème.

• (5.40 p.m.)

Depuis plusieurs années, d'autres groupes de pêcheurs m'ont demandé que ce genre de programme soit institué. Plusieurs coopératives de crédit de ma circonscription m'en ont parlé, car à l'heure actuelle, ces groupes de pêcheurs n'ont pas d'installations satisfaisantes. Le gouvernement pourrait dire qu'il veut épargner de l'argent et ne peut, en conséquence, accorder de subvention à tout venant, mais s'il ne peut accepter cette motion en entier, il pourrait peut-être consentir des prêts à un faible taux d'intérêt. Les pêcheurs pourraient continuer à s'adonner à leur occupation sur une base coopérative.

Ce genre de motion se prête à bien d'autres types d'installations en plus des installations de réfrigération. Les pêcheurs pourraient obtenir les prêts ou les subventions nécessaires, afin d'améliorer les installations. Je connais un endroit où les pêcheurs ont été obligés de draguer eux-mêmes un canal parce que le ministère des Travaux publics ne voulait pas effectuer ce travail qui s'imposait absolument à l'approche de la nouvelle campagne. Les pêcheurs ont effectué ce travail, mais ils n'ont pas été dédommagés. L'octroi de prêts ou de subventions permettrait au ministère de faire des économies à long terme. Les pêcheurs seraient disposés à accepter des prêts, sinon des subventions, pour améliorer leurs installations. Il s'agit d'une motion judicieuse, monsieur l'Orateur, et je pense qu'elle mérite d'être appuyée.

**M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Monsieur l'Orateur, la motion s'imposera manifestement d'elle-même à tous les députés, et je n'y consacrerai donc pas beaucoup de temps, sachant la Chambre prête à se prononcer là-dessus.

**Des voix:** Bravo!

**M. McGrath:** La motion demande simplement au gouvernement d'étudier l'opportunité d'octroyer des prêts et des subventions. Nous demandons seulement au gouvernement d'y songer. Nous avons entendu le secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Forêts (M. Corbin) donner lecture d'un résumé du rapport annuel du ministère qui ne correspondait pas à la motion dont est saisie la Chambre. Nous avons espéré qu'il donnerait suite à la motion car elle est importante du fait qu'elle signale une insuffisance grave au sein du ministère dont le secrétaire parlementaire est en partie responsable, le ministère des Pêches et des Forêts.

[M. Comeau.]

Tous les ans, dans ma circonscription, nous voyons jeter à l'eau des centaines de milliers de livres de poisson, parce qu'on n'a pas de place pour le garder jusqu'à ce qu'on ait trouvé un acheteur et qu'on puisse le transporter jusqu'au point de vente. Cette résolution ne fait que demander au gouvernement de fournir ces installations, et d'éliminer ainsi le terrible gaspillage de ce précieux aliment à haute teneur en protéines. Il y a beaucoup de pêcheurs à Saint-Jean même, et un bon nombre dans les localités avoisinantes, mais pas d'usines de traitement: seulement deux petits établissements qui reçoivent les prises. Il y avait bien autrefois deux grandes usines dans la ville même, mais elles ont dû fermer leurs portes en raison des conditions du marché et pour d'autres motifs que je connais mal.

Il est certain que si l'on construisait des entrepôts frigorifiques à des endroits stratégiques sur les côtes de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick—et je pose ma propre circonscription en exemple—il n'y aurait pas cet épouvantable gaspillage d'aliments à haute teneur protéique et les pêcheurs en bénéficieraient. On pourrait conserver la prise jusqu'à ce que l'on sache s'il existe des débouchés. Le poisson est une denrée très périssable et, dans les conditions actuelles, s'il n'y a pas d'acheteur immédiat, il ne reste plus qu'à s'en débarrasser et les pêcheurs se trouvent dans la position navrante d'avoir travaillé pour rien.

C'est là une question très grave, monsieur l'Orateur, et je regrette que le secrétaire parlementaire n'ait pas semblé en saisir l'importance. J'espère que la Chambre sera obligée de se prononcer sur cette question. Par cette motion, nous demandons au gouvernement d'étudier l'opportunité de consentir des prêts et de fournir d'autres fonds pour munir les pêcheurs d'entrepôts pour leurs prises jusqu'à ce qu'on trouve un marché.

Le secrétaire parlementaire a parlé d'entrepôts de boëtte. On peut s'en servir et y faire appel; le précédent est déjà là. Nous pourrions avoir des entrepôts pour le poisson de fond ou le hareng, et le produit pourrait y être conservé jusqu'à l'amélioration des conditions du marché. Donc, monsieur l'Orateur, je prie la Chambre de considérer favorablement cette très importante proposition qui touche tant de nos pêcheurs et qui les aiderait beaucoup.

**M. Tom H. Goode (Burnaby-Richmond-Delta):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais m'associer aux députés qui ont félicité le député de Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe (M. Marshall) d'avoir présenté la motion dont la Chambre est saisie. Les difficultés de l'industrie de la pêche dans la région atlantique en général, et à Terre-Neuve en particulier, nous ont toujours beaucoup préoccupés. Je me réjouis de ce que le député, par sa motion, donne au gouvernement une autre occasion de montrer, comme le secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Forêts (M. Corbin) l'a déjà fait au cours du débat, quelles mesures on a déjà prises pour améliorer le sort des pêcheurs et de leurs familles. Néanmoins, tout comme l'auteur de la motion, je trouve que la région atlantique a besoin de plus d'installations, de plus de services.

Les mesures prises par le gouvernement et les programmes permanents ont pour objet d'aider les pêcheurs de Terre-Neuve à s'aider eux-mêmes. Ceux-ci sont de fiers individualistes à qui répugne toute idée de quémant-